

<p>D 22-120</p> <p>RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021 DE LA MAIRIE DE HOULGATE.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Antoine ARIF: pouvoir donné à Patrick BLOSSE</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	---

Olivier HOMOLLE informe que le rapport social unique de la mairie de HOULGATE a été réalisé et en présente la synthèse. Il s'agit d'une photographie de la collectivité qui est très intéressante et qui sera mise à jour régulièrement les années suivantes.

Ce document est un état des lieux essentiel, qui permettra chaque année de comparer et de voir les évolutions au sein de la collectivité. Il permettra également d'avoir une comparaison avec les autres collectivités. Il s'agit également d'une feuille de route pour les élus.

Olivier HOMOLLE présente les termes de la synthèse et informe que celle-ci a été présentée aux membres du comité technique lors de la réunion du 27 octobre 2022 et que ceux-ci ont émis un avis favorable à l'unanimité.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, prennent acte du rapport social unique 2021 de la mairie de HOULGATE.

Pour copie conforme,

Olivier COLIN,
Maire.

